

ETUDE D'UN ENSEMBLE DOCUMENTAIRE

Sujet : « Répressions et déportations en France et en Europe entre 1939 et 1945. Espaces et histoire ».

PREMIÈRE PARTIE (notée sur 8 points).

Question 1 : (2 points) - Montrez la diversité des auteurs des répressions (documents 1, 2, 3, 4 et 5)

Par cette question, le candidat doit mettre en avant la diversité des acteurs de la répression. Il faut donc de montrer que les auteurs sont les Allemands et des forces répressives des pays occupés. Il s'agit donc de mettre en avant la collaboration. On valorisera particulièrement un candidat qui distinguera les autorités militaires allemandes de la Wehrmacht et les forces issues de la SS.

Question 2 : (1 point) - Quels motifs idéologiques expliquent les politiques répressives mises en œuvre ? (documents 2 et 4)

Avec cette question, il s'agit d'identifier certains des fondements de l'idéologie nazie et particulièrement l'antisémitisme et l'antibolchevisme.

Question 3 (1.5 points) - Quels sont les faits reprochés aux personnes condamnées ? (document 1)

Les candidats doivent dégager les motifs des condamnations et des déportations de répression. On attend des exemples précis : sabotage, espionnage, détention d'armes, infractions à la législation instaurée par les autorités occupantes.

Question 4 (2 points) - Quels moyens de répressions sont évoqués dans les documents 1, 2 et 5 ?

Les candidats doivent dégager les différentes actions menées contre les opposants à l'Allemagne nazie. Il est attendu que le candidat évoque les répressions judiciaires, policières et militaires. On attend donc des références aux condamnations débouchant sur une condamnation à mort, les déportations et les massacres. On valorisera aussi un candidat qui montrera que les politiques d'intimidation et de terreur font partie intégrante des moyens de répression d'où l'usage de l'affichage et inversement du secret. Les documents choisis à des dates bien distinctes invitent à montrer l'escalade de la violence.

Question 5 (1.5 points) - De quelles natures sont les violences exercées contre la communauté juive ? (documents 3 et 4)

Pour cette question qui vise à montrer la spécificité des violences de masse à l'encontre des communautés juives d'Europe. Il s'agit de mettre en avant la persécution des juifs, les arrestations massives dans toute l'Europe occupée, la ghettoïsation, les tueries de masses menées notamment par les Einsatzgruppen, la déportation vers les centres d'extermination. Le candidat doit dégager la diversité des moyens utilisés pour commettre ces exactions : fusillades de masse, gazage.

DEUXIEME PARTIE (notée sur 12 points).

Question générale :

A l'aide de vos connaissances et des documents, rédigez une réponse organisée et argumentée au sujet : « Répressions et déportations en France et en Europe entre 1939 et 1945. Espaces et histoire ». Vous pourrez également vous appuyer sur la chronologie indicative.

Dans une introduction vous présenterez le contexte, notamment en rappelant l'occupation d'une partie de l'Europe par l'Allemagne nazie. Puis, dans une première partie vous présenterez les raisons des politiques de répressions et de déportations. Dans une seconde partie, vous aborderez les auteurs et les modalités des répressions. Enfin, en troisième partie, vous montrerez la spécificité des politiques répressives menées contre la communauté juive.

Cette dernière question doit donner lieu à un développement plus long. On valorisera les travaux qui :

- intègrent des références aux documents et les enrichissent d'informations personnelles,
- mentionnent le contexte particulier de la période (Instauration du nazisme en Allemagne, extension du Reich et conquêtes militaires, occupation des territoires)
- répondent de manière complète à la consigne,
- appuient leur propos sur des connaissances précises et étayées par des références chronologiques.
- organisent leurs idées en paragraphes cohérents et bien lisibles,
- soignent l'orthographe et la syntaxe.

Il est attendu que le candidat revienne sur le contexte général de la période (nazification de l'Allemagne ; extension du Troisième Reich et occupation d'une partie de l'Europe de l'Ouest et de l'Est).

Ensuite, il faut montrer les différentes raisons des politiques répressives. Cette partie est l'occasion d'aborder les fondements du nazisme. Il est en effet important de ne pas laisser croire que la répression n'est qu'une conséquence de la montée des oppositions à l'Allemagne nazie. On attend donc que le candidat aborde les origines idéologiques et économiques des politiques de répression et de déportation. Concernant la lutte contre les oppositions, il est important que les candidats soulignent le tournant qui s'opère à partir de juin 1941.

Dans la seconde partie, le candidat doit mettre en avant la diversité des forces répressives allemandes (le rôle de la Wehrmacht, des administrations d'occupation et pas seulement de la SS doit être valorisé) et le rôle des forces répressives des pays occupés. Il s'agit notamment d'insister sur l'exemple de la France et sa politique de collaboration administrative et policière. Dans sa copie, le candidat doit aussi évoquer les moyens des politiques de répression des oppositions (répression judiciaire ; politique des otages ; déportations ; massacres). Un candidat qui précisera la diversité des déportés de répression sera valorisé.

Dans la troisième partie, le candidat doit analyser la spécificité des politiques répressives menées contre la communauté juive. Il s'agit donc de revenir sur les différentes étapes du génocide. Il faut donc aborder les différentes formes d'exclusion (politique, civique, économique voire spatiale avec la ghettoïsation des juifs en Europe de l'Est) ; les arrestations massives ; les transferts des populations et la pluralité des formes de l'extermination. On attend que le candidat évoque les Einsatzgruppen et des centres d'extermination précis (Babi Jar, Ponar, Sobibor notamment et la particularité du complexe d'Auschwitz-Birkenau. Dans cette partie, on valorisera un candidat qui montre que pour la réalisation de cette politique, les autorités allemandes ont obtenu le soutien de l'administration de certains pays occupés (exemple de la France) et de forces supplétives comme dans les pays de l'Est.

Introduction	Présentation du contexte général de la période (nazification de l'Allemagne ; extension du Troisième Reich et occupation d'une partie de l'Europe de l'Ouest et de l'Est).
Première partie	Il est attendu que les candidats montrent les différentes raisons des politiques répressives : Les origines idéologiques Les motivations économiques des politiques de répression et de déportation. Développement et intensification des oppositions en soulignant le tournant qui s'opère à partir de juin 1941. Dans cette partie on valorisera un candidat montrant que la répression n'est pas qu'une conséquence de la montée des oppositions à l'Allemagne nazie mais qu'elle a bien des fondements idéologiques et économiques.
Deuxième partie	Les candidats doivent mettre en avant la diversité des forces répressives allemandes : rôle de la Wehrmacht, des administrations d'occupation et pas seulement de la SS ; forces répressives des pays occupés. On peut attendre d'un candidat qu'il insiste sur l'exemple de la France et sa politique de collaboration administrative et policière. Le candidat doit aussi évoquer les moyens des politiques de répression des oppositions (répression judiciaire ; politique des otages ; déportations ; massacres). Un candidat qui précisera la diversité des déportés de répression sera valorisé.
Troisième partie	Il est attendu une analyse de la spécificité des politiques répressives menées contre la communauté juive : Les différentes étapes du génocide avec les différentes formes d'exclusion (politique, civique, économique voire spatiale avec la ghettoïsation des juifs en Europe de l'Est) ; les arrestations massives ; les transferts des populations et la pluralité des formes de l'extermination. On attend que le candidat évoque les Einsatzgruppen et des centres d'extermination précis (Babi Jar, Ponar, Sobibor notamment et la particularité du complexe d'Auschwitz-Birkenau. Dans cette partie, on valorisera un candidat qui montre que pour la réalisation de cette politique, les autorités allemandes ont obtenu le soutien de l'administration de certains pays occupés (exemple de la France) et de forces supplétives comme dans les pays de l'Est.
Conclusion	On peut ici attendre que le candidat résume son travail ; il peut aussi dresser un bilan de ces politiques ; leurs places dans les mémoires.